

FRANÇO-PARLEUR

JOURNAL DE COMBAT ET DE CRITIQUE
ORGANE D'ACTION NATIONALE

Qui bene amat, bene castigat

RAOUL KENAU
Directeur

Qui aime bien, châtie bien

LA MESURE DE L'HOMME D'APRES M. VICTOR BARBEAU

La Jeunesse Indépendante Catholique présente au public M. Victor Barbeau. Quel élan Quelle sincérité! Les jeunes ont ce don remarquable de se faire aimer du public. Le désintéressement anime leurs activités spécialisées à leur milieu social. Ils rayonnent par le bon travail des dirigeants et des militants. J. I. C. signifie un véritable rayonnement en profondeur. On ne saurait trop recommander cet actif et intelligent travail des mouvements spécialisés de l'A. C. J. C. par l'apostolat de l'exemple, par la diffusion du bien surnaturel et national.

Les organisateurs de cette soirée publique ont droit aux remerciements de leurs auditeurs si nombreux, déjà si sympathiques à leur cause et heureux d'entendre M. Barbeau.

M. Alfred Rouleau et Mademoiselle Marthe Lavallée tiennent à être brefs dans la présentation et dans les remerciements. Innovation heureuse qui mérite d'être suivie!

Professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, M. Barbeau part du réel et du concret pour situer notre problème scolaire. Nos institutions sont bien la projection dans le réel de notre manière de sentir et de penser. L'atmosphère de l'école n'échappe pas à l'influence de la famille. Vouloir être de son temps pour vivre au complet : à cette nécessité contemporaine l'école doit s'adapter, prenant soin de former l'enfant à la vertu nécessaire de force, prenant soin de le former encore selon toutes les ressources de la pédagogie active. Dans l'école, chaque écolier devient un cas concret de psychologie, une unité de l'enseignement qu'il s'agit d'intéresser par des méthodes appropriées à sa culture, à son âge, à son tempérament. L'écolier qui agit dans l'école oriente son intelligence, entraîne sa volonté, forme ses facultés, se prépare bref à l'apprentissage de la vie.

Et le rôle de l'EDUCATION, tel qu'illuminé par la parole chaude, ferme, probante de M. Barbeau, se révèle sous un horizon serein et riche d'espérances. L'ECOLE ACTIVE: admirable pédagogie pour former des chrétiens et des volontés!

Louis LEGRIS

Quelques aspects du problème social dans la province de Québec

M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes commerciales signe un remarquable article d'actualité sur ce sujet important. Les intellectuels prendront attention à remarquer le fait social comme il se pose dans notre province, au regard des familles nombreuses.

A date, des réformes prises de l'étranger plutôt que des conditions propres à notre milieu géographique et humain ont cherché à relever le niveau économique et social de notre province. La grande industrie se développe avec vertige à l'intérieur de notre province et laisse en arrière la petite et la moyenne industrie. Il convient de souligner que les occupations de la ferme travaillent pendant six mois de l'année. Il convient encore de souligner que cette préoccupation d'activer les centres urbains n'a pas marché au pas égal du développement nécessaire de la campagne. Notre type canadien, moitié-cultivateur moitié-bûcheron, n'a pas favorisé l'agriculture. L'habitant s'est naturellement retourné vers les chantiers, comme la forêt n'a pas su lui fournir son débouché secondaire pour son enrichissement. "L'ébranlement de la famille, la concentration urbaine, la destruction graduelle de la classe moyenne, la prolétarianisation des masses, le chômage, le paupérisme, résultent de causes certaines qui agissent depuis longtemps et dont la conjonction devait nous pousser au paroxysme que nous avons atteint".

M. Minville a raison de nous proposer de réorganiser à l'avenir notre économie en fonction de l'homme plutôt qu'en fonction de l'argent; de réadapter notre vie économique conformément aux exigences de notre milieu géographique et humain.

Heureuse inspiration d'un véritable sentiment national et social, tout cet article substantiel qui nous vient du nouveau directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales. Cette nomination réjouit tout Québec, s'ouvre sous de favorables promesses, annonce des résultats décisifs pour le relèvement économique des nôtres. (!)

Louis LEGRIS

IN MEMORIAM

Trois morts récentes dans la Cité de Québec causent à toute notre population un vif cragrin. La sympathie la plus sincère va aux familles des regrettés disparus et la prière confiante autant que soutenue s'adressera au Dieu de toutes les miséricordes pour le repos de l'âme du C. F. Germain, visiteur des Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'hon. M. Louis Létourneau, conseiller législatif et de l'hon. Juge Emile Gelly.

Le C. F. Germain est un apôtre de l'éducation commerciale. Sa remarquable culture lui vient d'une formation classique et commerciale jointe à une étude approfondie et constante. Il estime avec quelle ferveur les sciences naturelles et sa conversation recherche les sujets d'éducation autant que les jeunes pour leur faire du bien et les entraîner vers les sommets du savoir humain. Il voit le Dieu des sciences; sa prière humble, sa vertu éprouvée garantit et protège cette même science. Il enseigne avec quel élan, il dirige l'Académie et son Institut avec quel dévouement. Il est doux de s'instruire en compagnie de tel pédagogue.

M. Létourneau a tenu commerce prospère. De la petite école, il grimpe rapidement vers le commerce de gros par la seule force de son initiative. Son ascension se creuse dans les difficultés et dans l'expérience de la vie. Une collaboration généreuse en faveur de notre société nationale, un rôle de premier plan dans les activités de la politique libérale. Et le peuple perd avec M. Létourneau un confident de la misère que sa charité prenait soin d'adoucir le long de la route.

M. le juge Gelly s'est principalement adonné à l'exercice du droit et comme accessoirement à celui de la politique. Un bon sens rural taillé dans la richesse des observations sur l'habitant, une science juridique curieuse d'étude et de la pratique des tribunaux, un dévouement significatif pour la petite Patrie (la paroisse). Les fonctions judiciaires achèvent en beauté cette carrière débordante d'activités diverses.

R. I. P.

Louis LEGRIS

Le prix de la Paix

Deux grandes races, ayant TOU- TES DEUX des droits EGAUX que garantit l'Acte de l'Amérique du NORD, forment le peuple canadien. Aucun, de ces groupes, qu'il soit de la majorité ou de la minorité, ne peut prétendre imposer sa volonté à l'autre, lui dicter sa conduite. Le faire, s'arroger un tel droit, c'est méconnaître, c'est violer gravement l'esprit de l'Acte précité et de la constitution qui nous régit depuis 1867, c'est-à-dire depuis le jour où le Bas-Canada et le Haut-Canada s'unirent pour former la Confédération.

Verser dans cette erreur, se croire justifiable d'imposer sa volonté à son conjoint, c'est outrepasser ses droits, c'est compromettre à jamais la paix en ce pays, c'est violer un précepte on ne peut plus précis, c'est enfin mettre en danger l'avenir de la Confédération. Ceci est pourtant bien facile à saisir: d'où vient alors, que depuis des années, disons pour être plus précis, depuis 71 ans, que la majorité Anglo-canadienne n'a cessé de persécuter, de tyranniser, de considérer comme une quantité négligeable, de traiter injustement, voire d'injurier et de calomnier la minorité catholique et française que nous sommes?

Oui, d'où cela vient-il? Les DEUX races, la Française et l'Anglaise, n'ont-elles pas des droits EGAUX, droits qu'il n'est permis à PERSONNE de constater, DROITS qu'il est dans l'intérêt du pays de reconnaître INTEGRALEMENT, DROITS enfin sans lesquels la Confédération n'aurait jamais été possible. En fait, c'est à la condition qu'on reconnaisse ses droits; dont ceux de pratiquer librement leur religion et de parler toujours librement leur langue que les gens du Bas-Canada ont consenti à s'unir au Haut-Canada pour former

ce que nous appelons aujourd'hui la Confédération.

Dès lors que les DEUX races, l'une formant une majorité numérique imposante et l'autre une minorité, ont des droits EGAUX, d'où vient que nos chefs à Ottawa laissent délibérément se perpétuer chez nous cette criante injustice dont se rend coupable la majorité anglaise à l'endroit de la minorité française; d'où vient que nos gouvernants pour la très grande majorité des Anglais débarqués sur nos rives depuis seulement une ou deux générations, refusent de faire rentrer dans leurs droits les nôtres habitant les provinces à majorité anglaise; d'où vient que ces mêmes gouvernants, loin de sévir contre les auteurs de cette imprudente persécution de nos gens, les encouragent, y trouvent même leur avantage.

Ou bien nos administrateurs connaissent leurs obligations envers nous ou les ignorent: ou bien ils sont au courant des droits que l'Acte de l'Amérique du Nord confère aux DEUX races française et anglaise de ce pays ou ils les ignorent; si ces gens qui nous gouvernent ignorent à la fois leurs obligations envers nous et les droits qu'ont les Canadiens-Français et les Anglo-Canadiens, il appartient au peuple intelligent de ce pays de les bouter dehors; si, au contraire, ils sont au courant des uns et des autres, s'ils connaissent leurs obligations et nos DROITS, qu'attendent-ils pour le prouver?

Si nos administrateurs s'obstinent toujours à fermer les yeux sur les injustices criantes dont nous sommes l'objet de la part de nos compatriotes de langue anglaise, la minorité catholique et française de ce pays, secondée par tout ce que la majorité protestante et anglaise compte d'éléments sains

et justes parmi les siens, se doit de demander et d'exiger le renvoi à brève échéance de ces gouvernants dont c'est la volonté de ne rien faire pour amener les leurs à nous traiter avec plus d'égards et d'équité, à nous accorder TOUT ce que la Constitution nous RECONNAIT.

Nos compatriotes anglais NE peuvent prétendre nous conduire, nous imposer leurs vues, trop souvent préjudiciables aux intérêts du pays; non, nos compatriotes de langue anglaise NE peuvent se prétendre nos maîtres. Franco-Canadiens et Anglo-Canadiens, encore un efois, ont des droits EGAUX, — non seulement dans la province de Québec, comme plusieurs parmi les leurs le prétendent, mais dans toutes les provinces du Royaume canadien, voire dans TOUTES les villes et TOUS les villages de ce pays qui s'étend de la mer glaciale aux frontières américaines et d'Halifax à Vancouver. Ce pays, nos compatriotes anglais devraient bien s'en convaincre, est bien PLUS le nôtre que le leur.

Ce sont NOS ancêtres et non pas ceux de nos compatriotes anglais qui donnèrent à l'Eglise et civilisèrent le Canada; ce sont NOS ancêtres et non pas ceux de nos compatriotes de langue anglaise qui conservèrent le pays à la couronne britannique lors des deux invasions américaines: et l'on ose nous nier le DROIT de professer ouvertement notre foi et de parler notre belle langue française, douce comme un baiser de mère, en dehors du Québec; et l'on ose nous traiter comme des inférieurs non seulement dans les provinces à majorité anglaise mais jusque chez nous dans cette province, où nous formons les quatre-cinquièmes de la population.

Qui parle le plus de bonne-entente en ce pays, si ce ne sont nos compatriotes anglais, c'est-à-dire ceux qui nous persécutent, ceux qui refusent de reconnaître nos DROITS en dehors de notre province, ceux qui prennent un malin plaisir à nous lancer de la boue à la figure, dont les gens de la FREE PRESS; ceux, enfin, qui nous considèrent comme leurs valets de ferme, leurs serviteurs, leurs esclaves.

Avant de parler de bonne-entente, que ces gens COMMENT donc par nous prouver leur BONNE FOI en traitant les nôtres des Prairies, des Maritimes et du Sud avec plus d'équité, avec plus de respect; c'est-à-dire comme la Constitution leur en fait un DEVOIR. Parler de bonne-entente est une EXCELLENTE chose mais prouver ses bonnes intentions de respecter les DROITS des autres en est non meilleure.

(Suite à la page 2)

VOTONS POUR LA BONNE SANTÉ! À BAS LA GRIPPE QUI AMÈNE TOUX, MAUX DE TÊTE, ET QUI NOUS MÈNE TOUT L'HIVER PAR LE BOUT DU NEZ!!

ÉVITONS CE MALHEUR; VOTONS POUR UNE PONCE AVEC DEUX OU TROIS ONCES DE "JOHN DE KUYPER"

À BAS LA GRIPPE!

GIN De Kuypier

10 onces 85¢
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SOHN Distillateurs Rotterdam, Hollande

MAISON FONDÉE EN 1695

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Le prix de la Paix

(Suite de la page 1)
Les Canadiens - français sont TOUS pour la bonne-entente mais PAS aux dépens de leurs droits ni au détriment de leurs intérêts. Les Canadiens-français désirent ARDEMMENT et SINCÈREMENT la MEILLEURE entente possible avec leurs compatriotes de langue anglaise mais, cette entente, pour répondre à leurs désirs, devra tenir compte de leurs DROITS religieux, linguistiques et autres dans TOUTES les provinces du Royaume du Canada. Si les Anglais ne sont pas disposés à nous considérer comme leurs ÉGAUX dans TOUTES les parties de ce vaste Royaume du Canada, qu'ils cessent leurs appels en faveur de la bonne-entente.

Tel est le prix de la paix chez nous: hors de là, IL N'EST PAS d'entente ni de paix possible en ce pays.
LE PLUS TOT nos compatriotes anglais le comprendront, le MIEUX ce sera pour eux et le pays. Le Canada connaîtra la prospérité et verra son influence grandir chaque jour, à la SEULE condition de lui garder son caractère bilingue, à la SEULE condition de voir les DEUX races, française et anglaise, vivre SINCÈREMENT leur vie propre, poursuivre un idéal commun, s'unir SINCÈREMENT et se respecter MUTUELLEMENT.

Que les Anglais prouvent leur BONNE foi en CONTRAIGNANT leurs compatriotes des autres provinces à traiter les nôtres avec justice, avec plus d'égards. Publier dans le STAR de Montréal, à l'occasion de notre fête nationale, une caricature représentant les Canadiens-français et les Anglo-Canadiens se serrant la main, est très bien mais cela n'est pas, ne saurait JAMAIS être suffisant pour nous prouver sa sympathie; insérer dans cette même édition, les lignes suivantes que nous voulons croire imbues de sincérité:

Hors de là, le Royaume du Canada s'acheminera vers l'annexion à brève échéance. Ceci, les Canadiens-français de ce pays NE LE VEULENT PAS. Le concours SINCÈRE et ENTIER des DEUX races est NECESSAIRE pour rendre possible le projet d'un Canada influent et prospère. Négliger de tenir compte de ces conditions, c'est trahir sa patrie, c'est prouver son absence de sincérité, c'est reconnaître la bassesse de son caractère.

"In that celebration, the rest of the Canadian nation joins with GOOD wishes and the SINCE-REST hopes that French Canadians will continue to cherish the great traditions they honour today and so will play an ever greater part in building the Canada of the future".

Le sacrifice est immense, mais, quand il s'agit d'assurer l'avenir d'un pays aussi prometteur que le nôtre, il n'est pas de sacrifice qu'on ne soit point en mesure de s'imposer.

Oui, écrire ce qui précède est très bien et nous en savons gré aux auteurs de ces lignes, mais cela n'est PAS ni ne saurait être JAMAIS suffisant pour nous prouver la sincérité de leur sympathie. SEUL un traitement ÉQUITABLE des nôtres, vivant en dehors de notre province, témoignera de la sincérité des sentiments que nos compatriotes de langue anglaise disent entretenir envers nous.

Que nos compatriotes de langue anglaise le comprennent: le prix de la paix chez nous tient à leur EMPRESSEMENT à nous rendre justice. Qu'ils se fassent un DEVOIR de TOUTS les instants de nous traiter, PARTOUT où ils sont en majorité, comme nous les traitons en cette province et ils ne seront pas lents à constater que nous les approuvons, que nous sommes disposés à les suivre. Ainsi, la prospérité de ce pays dépend bien plus des Anglo-Canadiens que de nous. A ce compte, qu'ils S'EMPRESSENT de rompre avec leur funeste manie de nous persécuter, de nous traiter injustement.

C. B.

LE SAVIEZ-VOUS ?

By Paul R. Berdanier



COMMEND (LOUER)

Le mot romain "mando" (ordre) signifiait un ordre officiel par lequel un exécuteur distribuait les biens du défunt. En ajoutant "cum" (ensemble) au mot "mando", nous obtenons "commend", c.e.d. louer dans le sens qu'une louange méritée est gratuitement donnée par tous.



LUNCH

Le terme gallois employé pour signifier un repas léger pris à la hâte était "llyncu" (avalé en une bouchée) d'où le mot lunch pour signifier un repas léger pris au milieu du jour, ou au thé de l'après-midi.

Province de Québec
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

SOUSSIONS

RE : Pont sur rivière du Lac, à Beauport, comté Québec. Site : Sur la route conduisant à Laval.

Avis est par le présent donné que des soumissions cachetées portant à l'endos : "SOUMISSION POUR PONT A BEAUPORT", et adressées à l'honorable ministre des Travaux Publics, seront reçues au bureau du soussigné d'hui au 21 novembre 1938, à midi, pour la reconstruction du pont proprement dit et les murs au xendroits des culées.

Les travaux seront exécutés conformément aux plans et devis préparés par le ministère des Travaux Publics et qui sont présentement déposés au bureau de M. O. Desjardins, ingénieur en chef du ministère, où des copies pourront être obtenues.

Les soumissions devront être présentées sur des formules régulières fournies par le ministère.

Chaque soumissionnaire devra attacher à sa soumission un chèque visé par une banque à charte, fiat payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, Québec, au montant de 10% du prix de la soumission.

Cet avis ne sera pas payée par le Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune soumission.

La publication non-autorisée de cet avis ne sera pas payée par le ministère.

IVAN-E. VALLEE,
Sous-ministre,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Québec,
le 10 novembre 1938.



LE TIMBRE DE NOEL

SERA MIS EN VENTE

le 29 Novembre

Si vous ne l'avez pas reçu ce jour-là, adressez-vous directement à la ligue antituberculeuse de votre localité ou au comité provincial de défense contre la tuberculose, chambre 310, édifice du Merger, Québec. L'argent souscrit servira exclusivement à combattre la tuberculose par le moyen des dispensaires et des colonies de vacances.

Ajoutez à la valeur de vos souhaits et de vos cadeaux en encourageant une oeuvre éminemment sociale.

(Le Comité Provincial de Défense contre la Tuberculose)



J.R. Hallé

Importateur de canaris et autres oiseaux chanteurs

Produits Brock's, Etc.

87 rue Lachevrotière

Tél. : 7578

SERVICE



Nous faisons une spécialité de REPARATIONS de laveuses, balayeuses, repasseuses de toutes marques.

Confiez vos réparations à des experts.

SERVICE RAPIDE

PRIX MODERES

Beatty
BROS. LIMITED

66, rue St-Joseph

Tél. 2-2724

La Maison de Confiance

TEINTURE — PRESSAGE — NETTOYAGE

La Teinturerie Française

565 RUE SAINT-JEAN

TEL.: 4-4686

L'AFFAIRE GARNEAU

Dans le SOLEIL de mercredi, en première page, nous lisons la dépêche suivante, datée de Montréal :

Maintenant qu'une arrestation a été opérée à la suite du meurtre de la petite Simone Caron, meurtre découvert le 18 septembre 1930, nous apprenons que le département du procureur général aurait décidé de rouvrir d'ici peu, l'enquête sur le meurtre commis à Québec, il y a déjà une quinzaine d'années, de Blanche Garneau.

L'on se prépare aussi, paraît-il, à rouvrir l'enquête sur le meurtre de Henri Bouclier, ce chef de la pègre, trouvé mort d'une balle de revolver, à Laval sur le lac en 1928.

Nous verrions avec plaisir le procureur général instituer une enquête approfondie sur cette malheureuse affaire Garneau, parce que nous sommes convaincu qu'il pourrait probablement faire sortir quelque chose de nouveau dans cette affaire.

Nous sommes certains d'une chose : c'est que les mêmes individus qui ont intrigué dans cette affaire n'auraient pas de chances.

Nous en reparlerons.

... POUR LES MAITRESSES DE MAISON

La nouvelle cliente entre dans le magasin : "Combien de poulets avez-vous aujourd'hui?"

"Oh! environ six, Madame".

"Coriaces ou tendres?"

"Certains sont durs et certains sont tendres".

"Voici, je tiens une pension. Choisissez-moi les trois plus durs, s'il vous plaît".

Le marchand, enchanté, se conforme immédiatement à cette de-

mande peu ordinaire: "Voici les plus coriaces, Madame, présentez-le".

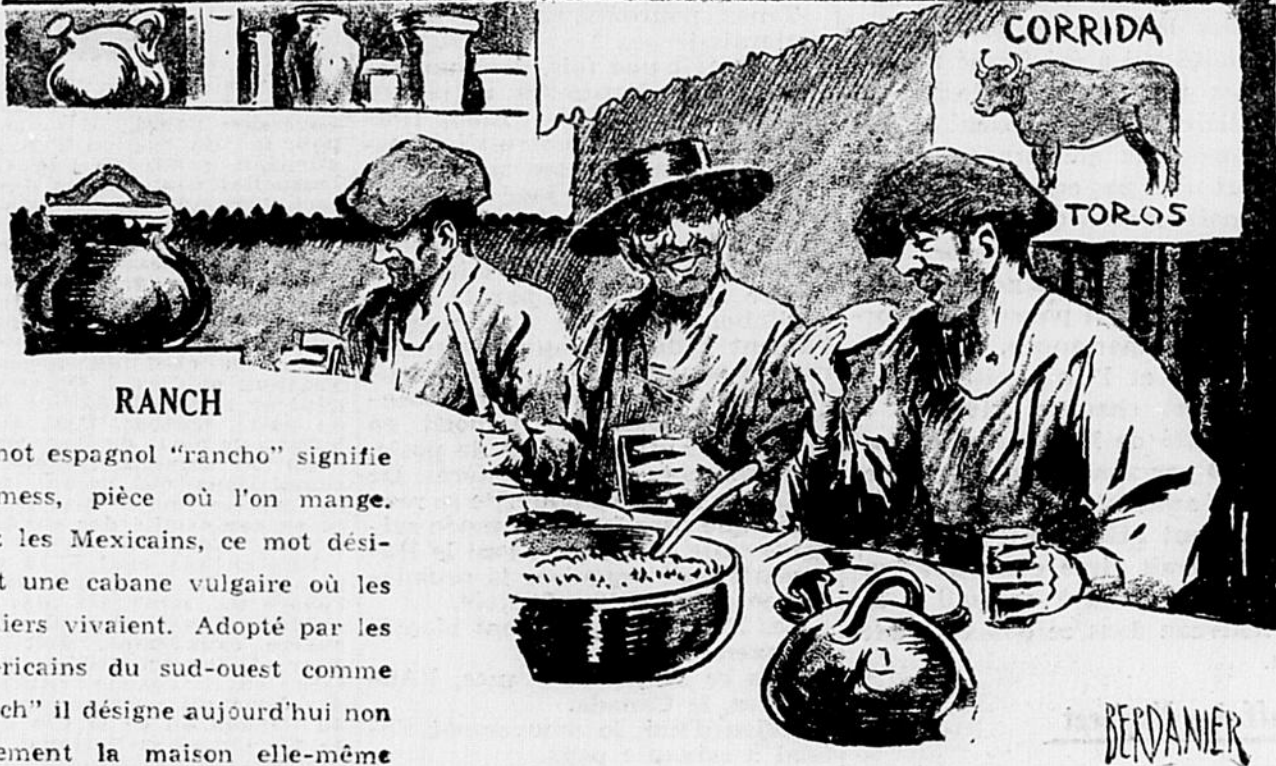
Après quoi, la cliente montre froidement les autres et dit: "Bon, alors je prends ceux-là".

ELLE BLAMAIT SA MODISTE

L'agent de police : "Aussitôt que je vous ai vu tourner le coin, je me suis dit : "Quarante-cinq au moins".

La dame qui conduit: "Comment osez-vous? C'est ce chapeau qui me fait paraître si vieille..."

LE SAVIEZ-VOUS ?



RANCH

Le mot espagnol "rancho" signifie un mess, pièce où l'on mange. Chez les Mexicains, ce mot désignait une cabane vulgaire où les fermiers vivaient. Adopté par les Américains du sud-ouest comme "ranch" il désigne aujourd'hui non seulement la maison elle-même mais toute la propriété.



PIC-NIC

Ce terme anglais pour désigner un repas, une fête en plein air a son origine aux Etats-Unis vers 1820. Chaque personne qui allait à une de ces fêtes apportait quelque chose à boire et à manger. En ramassant (pick) les choses apportées elles étaient rayées (nick) sur la liste. De l'union de ces deux mots "pick" et "nick" vint le mot "picnic".



Le confort et le luxe d'un grand hôtel à des prix abordables! . . .

Le tarif à l'Hôtel Windsor est en effet à la portée de toutes les bourses . . . aussi bien pour le gîte que pour la table. Il y a des chambres à partir de \$2.00 par jour.

Au Windsor on peut également prendre ses repas pour pas cher, en particulier au Coffee Shoppe, le petit restaurant du sous-sol, invitant de fraîcheur et de propreté, où l'on sert à déjeuner pour 25 sous, à dîner pour 40 sous et plus, à souper pour 50 sous et plus.

Quel que soit l'état de votre fortune, vous avez les moyens de loger au "Windsor" lorsque vous viendrez à Montréal.

Hôtel Windsor

Rue Peel, près de la rue Ste-Catherine
Face au Square DOMINION, Montréal

Tél. Plateau 7181

LES JUMEAUX DU CAPITAINE

PAR R. DIRKS



DIRKS - 7-14



Le Japon veut faire de la Chine un vrai empire. Mais il le prépare avec des torches.

Maintenant que la guerre espagnole produit des incidents sur la Mer du Nord, nous ne serions pas étonnés de voir des incidents sino-japonais sur les côtes du Pacifique.

Pendant la crise guerrière, on dit que des gens ont décidé d'ouvrir leur radio qu'après avoir revêtu leur masque à gaz.

Les appels à la désunion du Canada n'endureraient pas un retour à une prospérité phénoménale.

La Terre-Sainte tire son nom des premiers temps de l'ère nouvelle. Mais aujourd'hui...

Si nous avons la télévision, on nous montrera des pillules, des sirops expectorants, des autos, et que sais-je encore.

La récompense pour l'énergie et l'ambition, ce sont de nouvelles taxes.

L'arome des cigares d'élections commence à s'évaporer un peu.

L'étiquette entoure tellement un grand diner que bien des gens ont de l'air empressés.

Le devoir est inscrit avant le plaisir dans le dictionnaire.

On nous annonce du pain tranché au même prix que les pains de pain ordinaires.

La semaine dernière, forte chute de neige à Prince-Albert. Une épaisse couche de neige à Winnipeg, quatre degrés au-dessous de zéro à Saskatoon. Vaut-on blâmer l'Est pour cela?

Nombreux sont les conservateurs qui ne veulent pas du colonel Drew comme leur chef dans l'Ontario; non moins nombreux sont les libéraux qui n'en veulent pas.

Deux jeunes de Toronto se sont emparés du luxueux auto de Denton Massey et se sont permis de consommer 200 gallons de gazoline à ses dépens. Sont-ce des nazis, des communistes ou simplement des libéraux.

Trop de gens attendent que leurs amis soient morts avant de leur jeter des fleurs.

Dans l'avenir on dira d'un homme: "Il a été bon pour sa mère, il l'a fait placer sur la pension de vieillesse".

L'homme qui ne se crée pas d'ennemis ne peut faire des progrès marquants.

Il devient de plus en plus évident que le nazisme et le communisme en veulent à la religion.

C'est malheureux qu'il n'y ait pas assez de divertissements pour amuser les désœuvrés jour et nuit.

Dans certains vieux pays, une invasion de Mars serait à peine remarquée.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que les Anglais ont le génie de la compromission.

Le courage est une qualité humaine. Nos ancêtres pénétraient dans la forêt aussi allègrement que nos jeunes gens ouvrent leurs radios.

Il y a eu vingt ans vendredi dernier. Vous en rappelez-vous? La guerre... et son triste cortège.

Les maris qui se plaignent que leurs femmes n'entendent pas la risée ne se rappellent plus le jour de leurs noces.

Nous connaissons deux désarmés: le Canada et la Vénus de Milo.

Le succès ne couronne pas les efforts de ceux qui prêchent le pessimisme.

Le peuple, comme un miroir, vous sourira si vous lui souriez.

Hitler offre à la France vingt-cinq ans de paix. Avec les restrictions habituelles, cela peut nous mener jusqu'à Noël.

Un bon nombre de nos programmes de radios épeuqueraient les habitants de Mars.

Ne pas oublier que l'Est a déjà parlé de rupture avec l'Ouest.

Ce sont toujours les dictateurs qui déclarent que la dictature est la meilleure forme de gouvernement.

Combien faudra-t-il de captures de villes chinoises pour que le Japon puisse chanter victoire sur toute la ligne.

Pourquoi ne choisiriez-vous pas vos candidats avec autant de soin que vous choisissez un chien ou un fusil?

Les nationalistes tchèques devraient s'empresser de laisser leur pays tandis qu'il leur reste un pouce de terre pour s'appuyer le pied.

Un véritable expert financier est celui qui a réussi à payer son charbon de l'hiver dernier.

L'Egypte va se construire une machine. Jusqu'ici, elle naviguait sur un chameau.

On annonce la fermeture de la navigation. A Québec, elle est ouverte d'un Jour de l'An à l'autre.

Une dépêche annonçant les massacres contre les Juifs à Berlin, dit: "les autorités ne veulent pas dire que ce fut des incendiaires". Belle mentalité.

Vous ne réglerez jamais vos difficultés si vous gaspillez votre temps et vos efforts à vous en créer d'autres.

Le choix du peuple c'est celui qui reçoit soixante pour cent du vote de quarante pour cent des électeurs.

Aucun gouvernement ne peut acheter notre opinion, mais ils sont que la... pour certaines considérations.

LA SEMAINE PROVINCIALE

L'Université de Montréal

Le gouvernement provincial s'occupe actuellement de régler le problème très important de l'Université de Montréal. On sait que cette institution, faute d'argent, périclite depuis quelques années. Le nouvel immeuble n'est pas terminé, et si le gouvernement ne lui venait pas en aide tous les mois l'Université ne serait pas capable de payer ses professeurs. Comme le problème est très vaste, le gouvernement a décidé de faire appel à la collaboration et aux lumières des hommes qui sont le plus susceptibles de l'aider et de l'éclairer. Le comité qui a été formé réunissait les plus hautes autorités en la matière. Ce comité vient de faire rapport au gouvernement. Le rapport n'est pas encore rendu public, mais on croit qu'il recommandera à la province d'imposer une taxe spéciale sur les grosses compagnies, taxe qui pourrait rapporter \$700,000 par année. L'Université Laval et l'Université McGill recevraient chacune \$100,000 et l'Université de Montréal recevrait \$500,000 par année. Les personnes les plus autorisées croient qu'avec ce montant l'Université de Montréal pourrait vivre et se développer. On s'attend à ce qu'il y ait du nouveau dans ce domaine d'ici peu.

L'affaire Nogaret

Il y a huit ans, une fillette du nom de Simonne Caron disparaissait et un peu plus tard, on découvrit son cadavre mutilé et décomposé dans la cave de l'Académie Roussin, à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal. Un frère de l'Académie, Albert Nogaret, en religion frère Dosithée, fut accusé de meurtre. Trouvé coupable, il fut condamné à mort, puis la Cour d'Appel lui accorda un deuxième procès, alors qu'il fut acquitté. C'était un vieux frère, malade, quasi impotent. A la suite de son acquittement, il est retourné en Belgique, son pays natal.

A la suite de certaines découvertes très inquiétantes, le procureur général a ordonné une nouvelle enquête dans cette affaire. Alors, on vient de découvrir que le frère Dosithée était innocent du crime. Le vrai coupable, c'était un nommé Antonio Godon, un jeune homme qui était alors employé comme cuisinier à l'Académie Roussin. Godon avait été l'un des principaux témoins à charge contre le frère Dosithée; la plupart de ceux qui ont suivi l'affaire avaient de forts doutes sur son innocence. Ce jeune homme vient d'être arrêté par la police et traduit en cour. Il subira son procès sur l'accusation de meurtre.

L'affaire semble promise à des développements très importants.

Lessard condamné à deux ans

Le juge, Roméo Langlais, a rendu sentence contre les deux communistes qui avaient été trouvés coupables dans un procès aux Assises Criminelles, de conspiration pour avoir violé la loi du cadenas. La police avait opéré une saisie de documents dans la maison de Lessard, après quoi, elle avait fermé la maison. Lessard et Drouin se sont entendus pour commettre cette effraction dans l'intention évidente de faire un procès sur la loi du cadenas. Ils ont été déclarés coupables par 12 jurés. François-Xavier Lessard est condamné à deux ans de pénitencier et son complice Joseph Drouin est condamné à un mois de prison.

Les enthousiastes du ski attendent la neige avec impatience.

Les cuisines modernes sont plus petites. Il ne faut pas beaucoup d'espace pour ouvrir une boîte de conserves.

Le timbre de NOEL



Je suis le timbre de Noël.

Vous me connaissez: comme le bon vieillard à barbe blanche, dont la visite est attendue si impatientement par tous les petits enfants du monde, j'habite un pays très lointain, dans le nord.

Et c'est pourquoi on me représente toujours avec quelques attributs de l'hiver: la neige, des rennes, un sleigh, des grelots.

Cette année, les rennes sont remplacés par un caribou. J'arrive du nord et mon histoire est véridique. Même si vous avez dix ans, vingt ans, il faut m'en croire.

Tenez, pourquoi ne vous la raconterais-je pas?

Il y avait une fois, dans un petit village du Danemark, un maître de poste qui s'appelait Einar Holboell. Ce brave homme s'intéressait à la santé de ses amis et de ses voisins. Or, un jour qu'il distribuait le courrier des Fêtes, l'idée lui vint que si tous ces colis et toutes ces lettres portaient un timbre spécial, émis par la ligue antituberculeuse de Copenhague, l'argent affluerait aux dispensaires qui poursuivraient ainsi, beaucoup plus efficacement, leur bienfaisante campagne. Holboell en parla aux autres maîtres de poste, aux médecins, aux infirmières. De sorte que la bonne nouvelle se rendit jusque chez le roi. L'année suivante, 1904, dans tout le Danemark était organisée la première vente du timbre de Noël.

Les États-Unis suivirent bientôt cet exemple.

Puis ce furent la France, l'Angleterre, le Canada.

Aujourd'hui, le mouvement s'étend à soixante pays.

Vous comprenez si je porte attention aux offensives antituberculeuses. Ainsi, m'a-t-il fallu me souvenir que je n'étais qu'un modeste timbre pour ne pas applaudir des deux mains à celle qui vient d'être déclenchée dans la province de Québec.

3,000 morts chaque année, 25,000 malades peut-être, est-ce que cela pouvait durer?

3,000 morts évitables, 25,000 blessés qui ne demandent qu'à guérir.

Je sais: il faudrait pour cela multiplier les dispensaires, agrandir les colonies de vacances.

Mais je suis là, moi, le timbre de Noël. Toujours prêt à vous servir. Et que je ne coûte pas cher: un sou, le sou que vous ne refusez jamais au mendiant qui frappe à votre porte.

Le mendiant, je ne voudrais pas lui faire tort. Tout de même, vous devez vous fier à sa bonne mine. Tandis que le sou que j'arrache à votre générosité n'ira sûrement pas au cabaret, il ne sera pas gaspillé. Immédiatement, je vous le retourne. Il se transforme en meilleure santé.

Faites un examen de conscience. Pensez à tous les timbres que vous auriez pu acheter l'an dernier, il y a deux ans, sans que votre bourse en souffre. Etes-vous plus riche pour avoir oublié de répondre à mon appel de 1937?

Des centaines de petits enfants, après avoir séjourné dans les colonies de vacances, ont repris le chemin de l'école avec des joues colorées et des poumons plus résistants.

Mais les autres, qui ont droit comme les premiers au bonheur, pourquoi continuent-ils de vivre en parias, sans air, sans nourriture suffisante: les tuberculeux de demain? Faites un examen de conscience et promettez-vous, mais là, sérieusement, d'envoyer votre offrande dès qu'elle vous sera demandée.

(Communiqué du comité provincial de défense contre la tuberculose).

LE MOUVEMENT CONTINU

La physique ne l'a peut-être pas encore créé. Mais il doit exister dans l'activité efficiente des hommes, écrit L'Efficiencie.

Décider d'entreprendre un effort est bien. L'accomplir est mieux. Mais l'effort n'est parfait que s'il se prolonge et s'enchaîne avec d'autres efforts.

Une pensée, une action heureuse ne sont qu'un maillon de la grande chaîne qui mène une existence au bonheur, à la prospérité, au succès. Il faut qu'il soit étroitement associé aux autres maillons pour donner à la chaîne sa pleine force.

Un peu partout, les manifestations économiques nationales et in-

ternationales se succèdent, au gré du calendrier. Ce sont d'excellentes épreuves d'efficiencie. Mais elles doivent surtout en constituer des preuves. C'est douze mois par an, et non pas seulement huit jours, trois semaines ou un mois que l'offensive doit être poursuivie. C'est alors, seulement, qu'elle apporte avec certitude la victoire.

COMPENSATION

—Hélène, ne va pas trop loin dans l'eau.

—Mais, regardez papa.

—Il est assuré, ma chère.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mercredi 30 novembre 1938, des soumissions pour la construction d'un quai à Ragueneau, comté de Saguenay, P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai, Ragueneau, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de Ragueneau, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Une chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministère des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits pour une partie du cautionnement et un chèque visé pour la balance.

Remarque.—Le ministère fournira les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$20.00 sous forme d'un chèque de banque visé fait payable à l'ordre du ministre des Travaux Publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 16 novembre 1938.



... mais il ne saurait vous "sortir" un revenu régulier le reste de vos jours. Quel est votre âge? votre état civil? Nous allons vous dire quelle est la rente garantie que vous pourrez recevoir. A l'âge que vous voudrez.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

J.-THEO. POITRAS
89, rue Berthelot - Québec
Tél. 2-7638